

UN JEUNE SUR CINQ menacé de surdité



En festival, il faut protéger les jeunes oreilles avec un casque antibruit

► Il n'est pas rare de voir des petits enfants accompagner leurs parents dans les festivals de musique. La génération Y, hyperactive, y emmène les plus petits. Mais, dans ces lieux où la musique résonne, les oreilles des enfants sont mises à rude épreuve.

Un jeune sur cinq est menacé de surdité ou de perte auditive à la suite d'une exposition prolongée à de la musique diffusée à un niveau sonore élevé.

L'ENQUÊTE AUDITION menée par la province du Luxembourg alerte: *"79,5% des jeunes ont déclaré avoir déjà ressenti des acouphènes. Dans la majorité des cas, ils n'ont pas consulté de médecin."*

Car la surexposition sonore peut causer de gros dégâts: douleurs, acouphènes (perceptions auditives sous forme de bourdonnement, de sifflements... en l'absence de bruit), une perte auditive temporaire (impression d'avoir les oreilles bouchées), hypersensibilité et perte d'audition, entre autres dégâts. Or, si après avoir été

exposé à ces niveaux sonores élevés, vous ressentez l'un ou l'autre symptôme, il vaut mieux consulter un médecin.

Dès lors, il convient de protéger les oreilles fragiles. De nombreux outils et réflexes logiques permettent d'éviter bien des dégâts auditifs, souvent irréversibles.

Surdimobile le confirme: *"Le casque antibruit fonctionne bien. Il permet d'atténuer le niveau sonore de 20 à 30 décibels."* Les experts de l'ASBL liégeoise donnent des conseils aux parents :

■ Mettre un casque antibruit. Ils sont prêtés par les mutualités, notamment.

■ Se mettre à distance des baffles et de la scène, s'éloigner de la source de bruit.

■ Prévoir un espace de sortie, un lieu sans bruit, sans exposition sonore.

■ Il faut faire des pauses régulières, diminuer l'exposition hebdomadaire au bruit en fonction des décibels...

Et consulter au plus vite un médecin au moindre trouble auditif lié à une exposition sonore prolongée.

L. C.C.